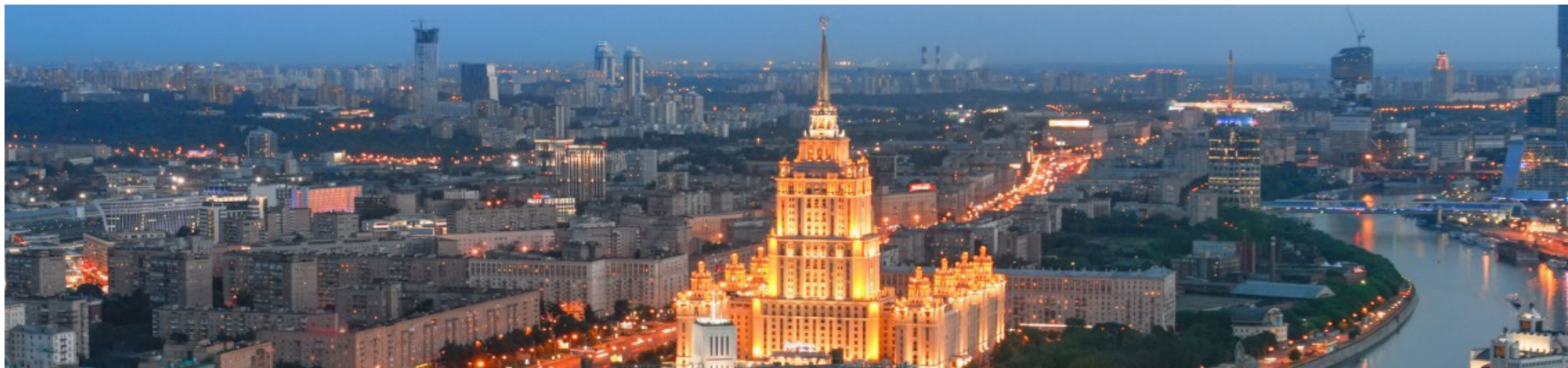




Russie, Fédération de

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2016-04-22**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)

Date d'échéance

Statut

100.0% rate of implementation commitments **to date**

Obligations de mise en œuvre pour les membres développés

Conformément aux dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), les membres développés ne sont pas admissibles au bénéfice des flexibilités pour la mise en œuvre de l'Accord prévues à la section II.

En conséquence, les membres développés et les membres en développement ou moins avancés qui choisissent de ne pas utiliser ces flexibilités doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'AFE au moment de son entrée en vigueur.

Légendes:

Oui

Notification présentée

Non

Notification due

Non

Notification non échue

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/47/Rev.1	2021-09-24	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA
G/TFA/W/47	2021-06-25	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA
G/TFA/N/RUS/1	2019-03-01	Notification Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 & 12.2.2

Téléchargé le 7 août 2026

Mis à jour le 18 août 2023